



Séance solennelle publique
Auditorium du Musée de la Romanité
Dimanche 5 février

Allocution de bienvenue

Alain Aventurier
Secrétaire perpétuel

Madame la Préfète,
Monsieur le représentant de Monsieur le Maire,
Monsieur le représentant de Madame la présidente du Conseil départemental du Gard.
Monsieur le représentant du Président de Nîmes Métropole,
Monsieur le président de la Chambre de l'instruction représentant
monsieur le Premier président de la Cour d'appel de Nîmes.
Monsieur le Général commandant le groupement de gendarmerie du Gard.
Monseigneur, évêque de Nîmes, Uzès et Alès.
Madame la présidente du Conseil presbytéral de l'Eglise protestante Unie de Nîmes.
Monsieur le président de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier.
Monsieur le secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier.
Madame la Présidente de l'Académie de Nîmes,
Chères consœurs, chers confrères,
Mesdames et messieurs les membres de l'Académie de Nîmes,
Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,

En 1682, Louis XIV approuva, par lettres patentes, l'organisation de l'Académie nîmoise et accorda aux académiciens les honneurs et privilèges de l'Académie française.

Les historiens de Nîmes parlent de l'importance de l'Académie dès son origine. Les séances étaient consacrées à écouter les lectures que les membres faisaient à partir de leurs recherches. De plus, l'Académie de Nîmes donnait des fêtes publiques.

Nous sommes aujourd'hui rassemblés pour la séance solennelle publique de l'Académie. Festive ? Je ne sais. En tout cas, traditionnelle. Les académiciens, une fois l'an, s'adressent aux représentants de la cité, à commencer par vous, Madame la Préfète.

Si les membres des organisations judiciaires, civiles, religieuses, militaires nous font l'honneur de leur présence c'est assurément qu'ils partagent le goût du savoir et de l'éloquence.

Veiller à la pureté de notre langue, protéger notre patrimoine en ce qu'il a de plus précieux et de plus rare, voilà une mission noble qui est loin d'exclure un regard tourné vers l'avenir : numérisation des mémoires, filmographie des communications, libre accès à ces dernières, site web, les moyens techniques ne sauraient être ignorés. Quant aux communications, elles exploitent les thèmes les plus contemporains des recherches en tous domaines.

Notre Académie entre dans sa 341^e année. Malgré son grand âge et l'héritage culturel que nous avons reçu, une place est laissée à la réflexion qu'exige notre époque tumultueuse. L'Académie ne saurait ignorer les questions de son temps. A sa manière, à son rythme, elle pense et communique.

Recherches historiques, mais aussi contemporaines sur le passé au sujet duquel beaucoup de révélations sont encore à attendre, mais aussi réflexion ouverte sur l'avenir, voilà ce que l'on peut attendre de ses membres, tous de formations différentes, d'expériences professionnelles variées, conscients de leur responsabilité et honorés d'avoir été élus par leurs pairs, mais aussi tournés vers un futur aussi riche qu'incertain.

Ainsi notre Académie sera-t-elle éternelle, répondant pour cela à la devise de l'Académie des bords de Seine : « A l'immortalité »

Madame la Préfète, je vous remercie à nouveau d'assurer la présidence de cette séance.